



Propos introductif de la présidente

Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers
Mes chères collègues,

Je vous remercie de votre présence aujourd'hui pour l'avant-dernière plénière de 2025. Et en cette fin d'année particulièrement chargée puisque nous avons 3 séances plénières en 3 mois en raison du calendrier budgétaire contraint, j'ai choisi d'organiser notre Assemblée plénière sur une demi-journée seulement.

Je voudrais tout d'abord saluer la présence de monsieur Nicolas Soret, vice-président aux finances, aux achats, au développement économique, à l'économie sociale et solidaire, à l'emploi, ainsi que la présence de monsieur Michel Neugnot, vice-président aux mobilités, aux transports et infrastructures, aux affaires générales mais aussi référent CESER.

Merci de votre présence à tous les deux qui traduit la considération et l'intérêt de la collectivité régionale vis-à-vis de notre institution et de ses travaux, j'y reviendrai.

Je voudrais aussi saluer la présence de monsieur Jean-Michel Grenier, président du CODEV de Dijon Métropole, qui assiste régulièrement à nos travaux.

Depuis plusieurs mois, notre pays traverse des temps troublés. La défiance envers les pouvoirs publics grandit, et les tensions s'expriment sur de nombreux fronts. Dans ce contexte, j'ai choisi, pour ouvrir nos travaux, de tourner notre regard non pas vers ce qui divise, mais vers ce qui nous rassemble. De porter notre regard sur ce qui fait la force de notre assemblée : notre capacité collective à dépasser les intérêts particuliers des organismes que nous représentons pour construire ensemble l'intérêt général. Cette crise de la confiance démocratique traduit un besoin profond d'association, de collectif et de dialogue. C'est précisément ce qui constitue l'ADN de notre assemblée. La diversité des organismes qui composent le CESER pourrait être source de tensions, comme celles qui traversent la société. Pourtant, grâce à notre capacité d'écoute, à notre volonté de dialogue et à notre goût du débat, même lorsqu'il est animé, nous parvenons à dépasser les clivages. Nous faisons vivre ici ce que trop peu réussissent aujourd'hui : construire du consensus, collectivement, avec pour unique boussole l'intérêt général.

C'est ce bien commun qui doit demeurer inébranlable pour anticiper les crises, accompagner les transitions et produire des avis qui éclairent la décision publique. Notre assemblée crée des ponts là où d'autres construisent des murs. C'est un travail d'orfèvre, qui ne peut s'exécuter dans la précipitation mais qui prend toute sa valeur dans le temps long. La recherche de sens, la prise de connaissance des problématiques propres à chacun, chacune, les déplacements sur le terrain, l'écoute attentive, les débats et l'expression des idées, tout ceci nous caractérise.

Dans cette société du "FAST", où tout doit aller vite, où tout doit être produit à moindre coût et livré dans l'instant, nous faisons un autre choix : celui de l'intelligence du temps long. Le dissensus, lorsqu'il existe, ne doit pas être tu. Il est même sain, à condition qu'il ne se fasse jamais au détriment de la recherche exigeante du bien commun.

Et c'est d'ailleurs dans cet esprit que nous avons engagé un travail collectif avec les autres président-es des CESER de France. 22 président-es ont ainsi signé le manifeste Chemin d'Avenir, porteur d'une ambition claire : renforcer la démocratie régionale et maintenir le lien entre les Régions et la société civile organisée, dans un véritable esprit de partenariat avec les élu-es.

Ce manifeste a été présenté la semaine dernière aux président-es de Région, lors du congrès des Régions de France qui s'est tenu à Versailles. Et je veux vous dire, mes cher-es collègues, que ce fut un travail exigeant, parfois difficile et semé d'embûches. Mais je me suis battue jusqu'au bout pour qu'il voie le jour. Car c'est bien par l'écoute, par la compréhension des points de blocage et par le rappel constant de notre mission commune que nous avons pu aboutir à ce texte.

Les temps que nous traversons n'ont en rien altéré la qualité du lien que nous avons su construire et préserver avec le Conseil régional. Comme je l'évoquais en ouverture, en saluant la présence de deux vice-présidents de la collectivité, je veux ici mettre en lumière l'intelligence collective qui guide la relation entre nos deux assemblées. Cette confiance réciproque, cette dynamique partenariale, nous permettent aujourd'hui encore de contribuer en amont à la construction d'une politique publique régionale. En témoignent nos travaux sur la feuille de route régionale sur l'eau. Et c'est bien dans cet espace de dialogue que notre assemblée trouve tout son sens, toute son utilité et toute sa force. C'est dans cette démarche que notre action trouve toute sa portée pour la collectivité régionale : en l'accompagnant dans ses travaux de réflexion en amont, et en y apportant le regard exigeant et constructif de la société civile organisée sur les politiques qui façonnent la vie des habitantes et habitants de nos territoires.

La préparation évite la réparation. Je voulais le rappeler aujourd'hui, au moment où nous nous apprêtons à voter cette contribution. Elle illustre, une fois encore, la confiance qui nous lie à la collectivité régionale.

Sur ce chemin de la confiance, nous devons continuer à avancer et à élargir sans cesse le cercle, en allant à la rencontre de toutes celles et ceux qui font vivre nos territoires – élu-es locaux et nationaux, associations, entrepreneur-es, habitant-es. C'est d'autant plus essentiel dans le contexte actuel, où plane encore la menace de suppression des CESER. C'est pourquoi je poursuis, avec détermination, ce travail de proximité et de dialogue.

Dans le même esprit, avec le secrétariat général -j'en profite pour le remercier sincèrement pour son engagement et sa capacité à accompagner notre volonté d'évolution- nous avons choisi de renforcer nos moyens de communication.

Nouvelles vidéos, newsletters, présence accrue sur les réseaux sociaux, nouvelle Z-card, d'ailleurs vous en avez sur vos tables... tout cela participe d'une même ambition : mieux faire connaître le CESER, ses travaux, ses contributions. Car, souvent, on craint ce que l'on ne connaît pas.

Cette communication autour de notre assemblée et ses productions, nous la faisons vivre notamment à travers deux nouvelles newsletters : l'une à destination de la collectivité régionale, de ses élu-es et de son administration "Regards croisés", l'autre tournée vers nos organismes, nos partenaires et les acteurs et actrices du territoire "Le fil du CESER".

Mais je le rappelle, conseillères et conseillers, nous sommes tous ici les premiers ambassadeurs du CESER. N'hésitez pas à utiliser les outils qui existent et sont mis à votre disposition.

Il n'y a pas que nos actions qui évoluent puisque notre assemblée dans sa composition est également en mouvement. Je tiens à vous informer de la publication le 29 octobre dernier, d'un arrêté préfectoral qui modifie la composition nominative du CESER. Cet arrêté permet la désignation de 5 nouveaux membres de notre Assemblée. Tous n'ont pas pu être présents aujourd'hui mais je propose que celles et ceux qui sont ici puissent se lever et se présenter en quelques mots.

Monsieur Willy Cadet a été désigné en remplacement d'Olivier Brasseur-Legry et représentera l'UDES (Union régionale des employeurs de l'économie sociale et solidaire).

Madame Catherine Daurox a été désignée en remplacement de Marie-Hélène Chevallier-Delepine, elle représentera la CFDT mais n'a pas pu être présente aujourd'hui.

Il en est de même pour monsieur Vincent Étieve qui a été désigné en remplacement de Joseph Battault et représentera la CFDT.

Je salue aussi l'intégration de monsieur Fabrice Faivre, désigné en remplacement de Nathalie Mairêt et qui représentera la FRSEA.

Et enfin monsieur Christophe Fernandez qui a été désigné en remplacement de Sébastien Galmiche et qui représentera FO.

À tous je souhaite la bienvenue. Vous allez vite découvrir que le mandat de conseillère ou conseiller au CESER est exigeant, qu'il nécessite -pour être mené à bien- un travail suivi et un engagement qui vont bien au-delà des seuls temps de réunions. J'aurai plaisir à vous rencontrer prochainement et je suis sûre que l'ensemble des collègues vous réserveront le meilleur accueil dès aujourd'hui dans cette Séance plénière et dans les commissions. Je vous oriente également vers Yann Rousset, membre du Bureau en charge de l'accueil et de l'accompagnement des conseillères et conseillers.

Avec ces 5 nominations, notre assemblée compte désormais 108 conseillères et conseillers en poste dont 51 femmes et 57 hommes. Deux postes restent vacants, l'un au 2^e collège et l'autre au 4^e.

Concernant l'ordre du jour propre à cette assemblée,

Le premier point portera sur l'examen des avis formulés sur le 3 rapports soumis par l'exécutif régional :

- L'avis sur les Orientations Budgétaires pour 2026, préparé par la commission Finances-Europe et sur les contributions des 5 autres commissions thématiques, sera rapporté par Franck Ayache.
- L'avis sur le Rapport de développement durable sera rapporté par Annick Wambst, il a été préparé par la commission Territoires-Environnement.
- Et enfin, l'avis sur le Rapport égalité femmes-hommes 2025 et plan égalité professionnelle 2026-2028, travaillé en commission Cadre de Vie-Société, qui sera rapporté par Marie-Odile Coulet.

Le second point sera consacré à la Présentation de la Contribution du CESER à la feuille de route régionale sur l'eau. Cette contribution a été élaborée par la commission Territoires-Environnement et sera rapportée par Philippe Jean.

Mes cher-es collègues, je vous remercie pour votre investissement dans ce rôle de rapporteur-e qui est majeur dans nos travaux.

Le troisième point sera consacré à l'élection d'un nouveau membre du Bureau. En effet Sylvain Marmier m'a fait part de son souhait de démissionner de son mandat de vice-président délégué, président de la commission Finances-Europe.

Et conformément à l'Article 26 de notre Règlement Intérieur, le CESER réuni en Assemblée plénière doit donc procéder à son remplacement au sein du Bureau.

À cette occasion, je souhaite aujourd'hui adresser un remerciement sincère à Monsieur Marmier. Cher Sylvain, votre engagement au sein du CESER, et tout particulièrement à la présidence de la commission Finances-Europe, a toujours été marqué par la rigueur, la lucidité et l'écoute attentive que vous y avez apportées, des qualités précieuses pour une mission exigeante.

Nous avons eu de nombreux échanges, qui ont été à la fois une grande richesse sur le plan personnel et surtout une réelle contribution à la dynamique collective de notre CESER. Je comprends pleinement votre décision : il n'est pas toujours aisé de concilier plusieurs responsabilités. Ce choix traduit votre sens du devoir et votre attachement au bon fonctionnement de notre assemblée. Je me réjouis toutefois que vous poursuiviez votre engagement à nos côtés en tant que conseiller. Votre expérience, votre regard et votre exigence resteront des repères solides pour nos travaux collectifs. Merci, cher Sylvain, pour votre engagement fidèle et votre contribution précieuse à la vie de notre assemblée.

Concernant l'élection à la présidence de la commission Finances-Europe, je vous informe de la candidature de Gilles Curtit, présentée par le Premier Collège, que j'ai reçue par courriel le 6 novembre. En l'absence d'autre candidature et sauf demande expresse d'une personne, je vous proposerai de procéder à cette élection à main levée.

Le quatrième point de notre ordre du jour est une innovation sur laquelle je me suis engagée dans un souci permanent d'élargir le débat, de travailler en transversalité avec toutes les commissions et de permettre à chacune et chacun de s'exprimer.

Comme vous le savez, la commission Formation-Recherche est engagée depuis plusieurs mois dans un travail d'autosaisine "Quels modèles pour les lycées de demain en Bourgogne-Franche-Comté ?". J'ai proposé à la commission de réaliser un point d'étape de ce travail devant l'Assemblée plénière afin d'informer l'ensemble des conseillères et conseillers que vous êtes, de l'avancée des travaux et des premières orientations en commission mais surtout afin de susciter des débats, des questions, des propositions. Nous parlons souvent de transversalité, en voilà une mise en œuvre concrète. C'est donc à nous toutes et tous, ici présents, de la faire vivre en participant activement à ce temps de réflexion commune.

Je vous remercie tous et toutes, par avance, pour votre participation active.

Et enfin, nous terminerons notre session plénière par un temps de questions diverses.

Je vous remercie et laisse la parole aux déclarations préalables.

Élise MOREAU

Présidente du CESER Bourgogne-Franche-Comté



Déclarations préalables

Christine Maury, au nom de la Confédération paysanne,

Alors que la COP 30 s'est ouverte lundi, la Confédération Paysanne poursuit son travail à la défense de l'agriculture paysanne.

Nous croyons à la force des mobilisations paysannes et citoyennes pour imposer un changement systémique de notre économie permettant une agriculture qui préserve les sols, l'eau et notre santé.

Nous fustigeons la course à la compétitivité par les accords de libres échanges qui favorisent le moins disant social et environnemental qui met en danger notre souveraineté alimentaire.

Nous dénonçons les fausses solutions et le *greenwashing* actuel.

Le lieu de cette COP est emblématique puisqu'elle se déroule au Brésil, pays du Mercosur, avec lequel l'Union Européenne s'apprête à valider un accord de libre échange dévastateur pour notre alimentation et le climat.

Monsieur Macron, présent à cette COP s'assoit sur ses déclarations d'opposition au Mercosur, tenues, notamment au salon de l'agriculture.

La Région BFC est agricole, de nombreuses fermes seront impactées.

Christophe Ruffoni, au nom de la CRA,

Bonjour à tous,

Je voulais revenir sur les accords de libre échange avec les pays d'Amérique du sud appelés MERCOSUR.

Le président Macron a toujours dit qu'il ne signerait pas cet accord en l'état, afin d'éviter les concurrences déloyales. Aujourd'hui sa position est devenue favorable.

Mais pour nous, agriculteurs, agricultrices, consommateurs, consommatrices... quelle garantie avons-nous que ces viandes soient indemnes d'OGM ? D'hormones de croissance ? D'antibiotiques ?... Mettre en place des contrôles aux frontières serait trop coûteux et inenvisageable.

Et dans le même temps, le gouvernement Lecomte veut supprimer la niche fiscale sur les biocarburants. Je rappelle que dans les accords du Mercosur il y a aussi des volumes d'éthanol. Comment accepter la fiscalisation de nos biocarburants au profit de l'éthanol brésilien... A-t-on regardé le bilan carbone ?

En Europe. Une nouvelle taxe carbone va voir le jour taxant notamment l'électricité, les engrais azotés.

Je vous rappelle que pour obtenir un blé de qualité panifiable il lui faut un bon taux de protéine. Ce taux s'obtient avec des apports fractionnés d'azote qui est un gage de commercialisation.

Merci de votre écoute.